



La Tremblade le 7 mars 1994

**Station de la Tremblade**

Mus du Loup, boîte postale 133, 17390 La Tremblade

Tél. 46.36.18.41

Fax 46.36.18.47

Télex 632 160 F

Mairie de La Tremblade

17 390 LA TREMBLADE

**OBJET : Utilisation de désherbants sélectifs**

N/REF : 030/94/DEL/LT/DM

Comme suite à la demande présentée par la Société X. sur la nocivité éventuelle des désherbants sélectifs qu'ils comptent utiliser pour les espaces verts de la commune de La Tremblade nous émettons les remarques et recommandations suivantes :

– **produit Green Turf 2** : Les matières actives, MCPA et Dicamba n'ont pas fait l'objet de tests écotoxicologiques d'organismes marins. Les tests réalisés sur une matière voisine, le MCPP font apparaître des niveaux de toxicité de l'ordre du milligramme par litre pour les diatomées ce qui est quand même élevé (à titre de comparaison, la toxicité pour les huîtres des organoétains des peintures antifouling sont de l'ordre du nanogramme par litre, donc mille fois plus nocifs).

– **produit Tchao** : La matière active, le glyphosate, est un produit peu toxique peu rémanent, quoiqu'irritant.

En conséquence, il conviendra de ne pas utiliser ces produits à proximité du marais salé ou de toute zone ostréicole pouvant être touchée par des ruissellements sans stagnation permettant leur dégradation. Les plus grandes précautions devront être prises pour ne pas rincer les appareils ni abandonner les emballages à proximité du milieu conchylicole.

Le Chef de Laboratoire Environnement Littoral  
Daniel MASSON

Copies :  
dossier  
chrono